

Responsable UE

Nico Broers

Président de jury

Roland Decaudin

Secrétaire de jury

Laurence Bourgeois

Contact

service.etudiants@saint-

luc.be

+32 4 341 81 33

Master 1 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle

22 crédits • 0 points • 840 heures

Prérequis : CR300 Atelier CROA

Corequis : CR401 Travail de fin d'année

Activités d'apprentissage

C46AC - Atelier conservation, restauration des oeuvres d'art (cm)

22 crédits • 440 points • 420 heures • Cools Catherine, Rousseau Valérie

C46AP - Atelier conservation, restauration des oeuvres d'art (pt)

22 crédits • 440 points • 420 heures • Broers Nico, Higny Benoît, Verheyden Olivier

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Prendre seul en charge l'analyse préalable et la conservation-restauration d'un objet/œuvre (ou un ensemble d'objets/œuvres), éventuellement complexe(s), en utilisant ses acquis théoriques et pratiques
- Proposer par lui-même des solutions adaptées aux problèmes qu'il rencontre dans sa pratique d'atelier, en adoptant des méthodes déjà testées ou en proposant des solutions nouvelles
- S'intégrer dans une équipe pour participer à un travail collectif de recherche ou de restauration

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

L'atelier est l'activité fondamentale de la formation. Son évaluation est artistique, cela signifie que la note finale est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les années ne menant pas à un grade, le jury artistique est un jury interne, pour les années menant à un grade (3ème bachelier/ dernière année de master), le jury est externe. Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

- Atelier conservation, restauration des oeuvres d'art (cm)

Cools Catherine

Objectifs

Au terme des cours d'atelier, l'étudiant de master 1 pourra selon les exercices proposés par le professeur :

- Prendre en charge le nettoyage du verre sain et s'adapter à chaque cas particulier.
- Trier, assembler des fragments de verre.
- Réaliser des collages ouverts ou par infiltration de verre sain qu'il s'agisse de formes fermées ou ouvertes.
- Travailler à l'aide de ruban adhésif de maintien et d'agrafes en cuivre ou en acier inoxydable pour assurer une cohésion et/ou un maintien des fragments de verre lors de l'infiltration d'un adhésif optique.
- Préparer et appliquer les adhésifs époxydes Araldite® 2020, Epotek® 301-2 et Hxtal®-Nyl 1 pour l'infiltration et le comblement de lacunes.
- Réfléchir et réaliser des interventions de comblement du verre sain.
- Teinter les résines époxydes et acryliques à l'aide de colorants liquides ou de colorants secs et de poudre de verre afin de les utiliser dans le comblement de lacunes sur du verre altéré ou du verre sain.
- Prendre, avec précision, l'empreinte d'une surface de verre texturé ou de cristal taillé et réaliser des complements avec une résine optique.
- Réaliser des conditionnements adéquats pour la verrerie.
- Procéder à la fixation de couches picturales sur du verre.
- Dérestaurer d'anciens collages de verre.
- Fabriquer des supports, socles adaptés afin de préserver la stabilité de certaines pièces de verre lors de l'exposition.

Contenu

ATELIER CONSERVATION-RESTAURATION DU VERRE

Verre sain – différents exercices de remontage/collage de verre creux ou plat permettant à l'étudiant de s'exercer au collage ouvert ou par infiltration avec différents types d'adhésifs :

1. L'ampoule à incandescence ou à led
2. Le verre à pied en cristal
3. La bouteille ou le flacon de parfum (forme fermée)
4. L'assiette en verre opacifié
5. Le verre plat

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Discussions « table ronde », exposés spontanés à la demande des étudiants pour élaborer des solutions à des problèmes de restauration ; technique participative.

Ces ateliers sont gérés via les contenus théoriques vus au cours de technique et technologie de la restauration.

Pédagogie différenciée, adaptation des contenus de cours en fonction des aptitudes de chaque étudiant et des cas particuliers apportés au cours.

Démonstrations réalisées par le professeur, utilisation d'exemples et de contre-exemples.

Bibliographie

Renvoi à la bibliographie du cours de Technique et technologie de la restauration

Mode d'évaluation pratiqué

Les évaluations artistiques

L'étudiant présente ses travaux dans son atelier. Il a l'occasion de donner des explications sur son travail lors d'un entretien d'un quart d'heure en janvier et en fin d'année.

Le professeur tiendra compte des compétences transversales suivantes :

- Utilisation intelligente du carnet de bord
- Détermination à posséder ses outils, ses matériaux et produits
- Tenue du matériel et organisation de l'espace de travail
- Fréquentation de l'atelier et gestion du temps (efficacité)

Ainsi que de la progression régulière dans les interventions de restauration entreprises.

De manière générale, l'intérêt sera porté à l'aboutissement des exercices, au choix et à la défense des interventions ainsi qu'à la maîtrise des techniques obtenues par la multiplicité des exercices.

L'étudiant présente **tous ses exercices de base** d'atelier proposés pendant l'année. La progression dans la qualité est exigée.

Tous les objets restaurés doivent être accompagnés d'une fiche d'identification et de traitement (cfr technique et technologie)

Pour le jury de fin d'année, les étudiants sont tenus de présenter au moins un exercice par module abordé en classe.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

Objectifs

Idem finalité spécialisée.

Contenu

Idem.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Idem.

Bibliographie

Idem.

Mode d'évaluation pratiqué

Idem.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

- Atelier conservation, restauration des oeuvres d'art (pt)

Broers Nico

Objectifs

- Intérioriser la déontologie de la profession qui consiste à respecter le caractère originel du bien culturel ainsi que sa signification artistique, esthétique, historique, documentaire, sociale, spirituelle et religieuse.
- Développer les facultés d'observation, acquérir des outils de diagnostic et être ainsi à même d'évaluer des problèmes de détérioration et de conservation d'objets culturels.
- Faire preuve de sens critique, de rigueur, de réflexion structurée, mais aussi d'initiative et de jugement personnel.
- Développer et utiliser des mesures préventives à la détérioration des objets d'art en faisant preuve de connaissances approfondies des matériaux utilisés par les artistes.
- Mettre en œuvre les enseignements de la science et situer des objets culturels dans l'histoire de l'art.
- Prévoir les risques et dangers entourant la pratique professionnelle et de les minimiser.

Contenu

Projet de conservation-restauration d'une oeuvre d'art.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Le cours pratique est étroitement lié aux projets de l'étudiant et le suivi sera donc individuel. Des tables rondes vont permettre aux étudiants de partager leurs expériences et de s'enrichir de celle des autres étudiants.

Mode d'évaluation pratiqué

Evaluation continue.

Elle rend compte des capacités de l'étudiant à intégrer les connaissances théoriques dispensées aux acquis antérieurs et à les mettre en œuvre de façon critique dans des situations concrètes liées à la pratique.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

Objectifs

Objectif

- **Identifier** les différents processus techniques de décors peints sur mortiers et enduits muraux à la chaux.
- **Connaître** les différents types de matériaux constituant les mortiers et enduits de chaux : origines, modes de production, caractéristiques techniques, contextes d'utilisation.
- **Formuler**, préparer et appliquer différents mortiers, enduits, badigeons et peinture.
- **Expérimenter** la technique de peinture à fresque.
- **Expérimenter** la technique du sgraffite.
- **Expérimenter** la technique de peinture à la détrempe en reprise sur enduit sec.
- **Expérimenter** la technique de peinture aux liants minéraux sur enduits secs.
- **Résoudre**, dans le cadre d'une participation à un travail de groupe, **une problématique spécifique à un chantier en adaptant techniquement et en appliquant** de manière exclusive ou combinée une ou des techniques de peinture murale sur enduit de chaux.

Remarque :

À l'occasion de certains travaux de groupe qui seront menés en collaboration avec d'autres ateliers ou sur des chantiers d'opportunités, les objectifs initiaux de ce cours peuvent être quelque peu modifiés. Toutefois, les objectifs annoncés comme : identifier, connaître et formuler seront toujours couverts par l'approche théorique de la matière annoncée. Les travaux pratiques, quant à eux, seront modulés suivant les besoins des travaux d'opportunités et seront organisés dès le départ du cours dans un calendrier d'activités précisées.

Contenu

Les composants traditionnels des mortiers et enduits muraux

1. Définitions générale des mortiers et enduits.
2. Caractéristiques générales des liants minéraux : argile, chaux, plâtre, ciment.
3. Les chaux comme liant de mortiers et enduits : origines, caractéristiques physico-chimique (le cycle de la chaux), les jalons historiques de l'évolution des modes de production de la chaux.
4. les agrégats: origines, caractéristiques, fonctions et contexte privilégié d'utilisation (les graviers, sables, charges, pigments et matériaux adjuvants).

- Différents types de mortiers et d'enduits muraux : supports de mise en œuvre , morphologie et formulation

1. Les mortiers: contexte de mise en œuvre, les composants, les formulations, les modes de préparation.
2. Les enduits de finitions : idem.
3. Les badigeons : idem.

- L'outillage et les méthodes de préparations et d'application des mortiers et enduits de chaux.

1. L'outillage : identification, fonction et description d'utilisation des différents instruments.
2. Les méthodes de mise en œuvre : le mélange, le gâchage, le dressage, le lissage.

Les techniques particulières d'enduit de décors à la chaux: les processus et caractéristiques particulières de mise en œuvre.

1. La peinture à fresque : principe, description détaillée puis application des différentes phases de la réalisation.
2. Les sgraffites : principe, description détaillée puis application des différentes phases de la réalisation.
3. Les stucs : principe, description détaillée des différentes phases de la réalisation.
4. Les détrempe murales : les liants et préparations caséine, colle de peau, farine, émulsion maigre et grasse.
5. Les peintures au silicate.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Transmissive et démonstrative : exposés et démonstrations des processus techniques contenus dans ce programme ou dans les travaux d'opportunités.

Active et Incitative : l'étudiant sera invité à intervenir comme acteur dans la recherche de qualités de sa propre production et à collaborer ensuite et plus spécialement à la réalisation de travaux collectifs.

Bibliographie

Voir en document joint.

Mode d'évaluation pratiqué

Rappel :

Ce cours d'atelier est soumis à une évaluation artistique, cela signifie que la note finale de l'atelier est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre

Pour cette activité d'apprentissage spécifique (AAS)

Au terme du 1^{er} quadrimestre, **50% de la note globale de cette activité d'apprentissage spécifique** intégrée dans le cours d'atelier sera attribuée. Cette note sera répartie sur les différents exercices comme suit :

10 % de la note pour l'expérimentation des techniques d'application des enduits.

20 % de la note pour l'expérimentation de la technique de la peinture à fresque.

20 % de la note pour l'expérimentation de la technique du sgraffite.

Au terme du second quadrimestre, **50% de la note globale de cette activité d'apprentissage spécifique** intégrée dans le cours d'atelier sera attribuée. Cette note sera répartie sur les différents exercices comme suit :

20 % de la note pour la recherche et l'adaptation technique à un problème donné.

20 % de la note pour l'application qualitative de la solution technique sur chantier.

10 % de la note pour la connaissance théorique des matériaux et des processus techniques.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

Objectifs

L'objectif de ce cours est:

D'amener l'étudiant à exploiter toutes les ressources extérieures (articles, ouvrages, auditions de conférences et d'ateliers spécifiques, acquis de stages) ainsi que ses propres prérequis pour apporter des solutions pertinentes à des problèmes spécifiques et ce dans une progression émancipatrice.

Au terme du cours d'atelier, l'étudiant sera capable :

- de poser un diagnostic complet détaillé et motivé quant aux altérations qu'il identifie ;
- de reconnaître, par le biais de recherches scientifique ou de tests empiriques, les différentes techniques, corps, matériaux utilisés pour la réalisation de l'objet/l'œuvre d'art sur lequel il travaille ;
- de proposer des solutions éprouvées ou non encore éprouvées mais motivées, au terme de recherches existantes (publications, work shop...) ou personnelles quant aux choix des matériaux à utiliser pour la conservation-restauration de l'œuvre/objet d'art;
- d'intervenir sur une œuvre dans le respect des règles déontologique, de prudence et de sécurité pour lui-même, autrui et pour l'objet/œuvre d'art qui lui est confiée ;
- De comprendre et d'expliquer oralement ou par tout autre media les résultats de ses recherches et des analyses pratiquées dans l'analyse des œuvres d'art et ce tant pour un public de spécialistes que de non spécialistes;
- De gérer son matériel, de prévoir les délais, d'organiser son temps pour parvenir à conduire toutes les opérations ou interventions nécessaires à l'exécution du travail endéans l'année académique ;

Contenu

Pour une part, l'atelier est dirigé et encadré par le professeur qui guide, accompagne l'étudiant dans son approche générale de l'œuvre en englobant toutes les problématiques telle que l'organisation du temps, de la sécurité, de l'anticipation des interventions. Le professeur veille au respect des procédures, au développement d'orientation et à la structuration des recherches individuelles liées aux spécificités de l'objet/œuvre d'art. L'encadrement est individualisé si l'étudiant est seul responsable d'une œuvre. Si plusieurs étudiants travaillent sur une même œuvre, le professeur veille à une répartition équitable des charges, recherches et interventions et veille à la fluidité des collaborations et échange des d'informations

D'autre part une fraction de la formation en atelier et « non encadrée ». Durant cette partie du travaille l'étudiant pratique seul ou en groupe tant au niveau des interventions que des recherches.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Le support de cour est la « main courante » qui reste continuellement à proximité de l'objet/œuvre d'art et dans lequel sont consignées toutes les interventions, produits, matériaux, observations, réflexions, hypothèses de travail, projets etc. Cette main courante donne lieu, au

terme de l'année académique au dossier qui conformément aux règles déontologiques doivent accompagner l'œuvre en tant que « témoin » des interventions menées. Ce document sert à la soutenance orale du travail et est remis aux propriétaires de l'œuvre au terme de la restauration.

Mode d'évaluation pratique

Jury interne (dossier + défense orale)+ oeuvre d'art entièrement et parfaitement traitée (techniquement et déontologiquement).

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours